

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, que lors de la séance régulière tenue le 8 décembre 2020, le Conseil municipal a adopté le Calendrier des séances du Conseil pour l'année 2021.

Les séances régulières du Conseil, pour la prochaine année, se tiendront le mardi et débuteront à 19h30 aux dates suivantes :

12 janvier	2 février	2 mars	6 avril
4 mai	1 juin	6 juillet	3 août
7 septembre	5 octobre	16 novembre	14 décembre

Donné à Saint-Étienne-de-Bolton, ce 9 décembre 2020.

MARC MARIN
Directeur général et secrétaire-trésorier